



L'
THE

Écho

DE / OF CANTLEY

Le journal communautaire de Cantley / The community newspaper of Cantley

VOLUME 8 NO. 4

OCTOBRE 1996 OCTOBER

GRATUIT / FREE

Concours d'embellissement de Cantley

Par Wray Koepke et
Gustaaf Schoovaerts

Vendredi dernier, le 20 septembre, a eu lieu, entre 17h00 et 19h00, une petite fête à l'Hôtel de ville qui clôturait et couronnait le Concours d'embellissement de la municipalité.

M. Gustaaf Schoovaerts, membre du jury et maître de cérémonies a accueilli près d'une cinquantaine de personnes. La conseillère, Mme Joanne Joannis, présidente du jury, a remercié les personnes suivantes :

- le comité organisateur et particulièrement Mme Claudette Koepke, membre du jury, et M. Wray Koepke pour avoir instauré le programme d'embellissement;
- les membres du jury et Mme

Anne-Line Schoovaerts qui a fait des diapositives de certaines propriétés;

• Mme Cloutier, représentante du commanditaire «Centre-jardin Cloutier»;

• tous les participants.

On a ensuite visionné quelques diapositives qui représentaient un bon échantillonnage des candidatures. Ces photos, très parlantes, ont été appréciées par l'assistance.

Le dévoilement des gagnants par Mme Joannis fut un moment très attendu. Il y avait deux catégories : le résidentiel et la ferme. Un prix spécial du jury a été attribué. Les prix (plaques souvenir et certificats cadeaux) ont été remis par M. le Maire, Mme Claudette Koepke et M.

Wray Koepke. Ce dernier, en remettant le prix spécial, a remercié M. le Maire et les membres du conseil. Il a félicité M. Jacques Leblanc, gagnant du prix spécial, pour son initiative d'ériger le logo de la ville en arbres de cèdre sur le terrain adjacent à l'Hôtel de ville. M. Wray Koepke a expliqué l'importance et le sens du concours et a souhaité que l'on puisse recommencer l'année prochaine.

Tous les autres participants ont reçu une plaque souvenir, produite avec du matériel de récupération, dans l'atelier de M. Bill Davis, citoyen de Cantley et participant.

Un merci final a été prononcé par le maître de

cérémonie. Pour cette agréable fête, nous avons eu l'aide technique de Mme Marie Durand et de M. Jean Perreault,

employés de la municipalité. Nous avons terminé en bavardant et en continuant d'apprécier la belle et bonne table.



Photo de Jean Perreault

1ère rangé : Mme et M. André LaSalle, 3ème prix (cat. résidentiel);
Mme Joanne Joannis, conseillère et présidente du jury; Mme et M. Gérard Bourgeois, 1er prix (cat. ferme); M. Jacques Leblanc, prix spécial du jury.
2ème rangé : Mme et M. Robert Perreault, 2ème prix (cat. résidentiel);
M. et Mme Yvon Fournier, 1er prix (cat. résidentielle).
(Mme Sue McClelland, 2ème prix (cat. ferme) était absente.)

Front row: Mrs. and Mr. Andre Lasalle, 3rd prize [residential category]
Mrs. Joanne Joannis, Councillor and member of the jury Mr. and Mrs. Gerard Bourgeois, first prize [farm category]. Mr. Jacques Leblanc, special jury prize.
2nd. row: Mrs. and Mr. Robert Perreault, 2nd, prize [residential category].
Mr. and Mrs. Yvon Fournier, first prize [residential category].
Mrs. Sue Mc Clelland, 2nd prize [farm category] was absent.

Corporation

Cantley's Beautification Contest

By Wray Koepke and Gustaaf Schoovaerts

On Friday evening, September 20th, a reception was held at the municipal complex to honour the winners of Cantley's first beautification contest.

Mr. Gustaaf Schoovaerts, a member of the jury and master of ceremony for the occasion, welcomed about fifty participants. Councillor Joanne Joannis thanked a few people involved, notably:

- Mrs. Claudette Koepke, also a member of the jury, and Mr. Wray Koepke for having initiated the beautification campaign,

• the members of the jury, and Ms. Anne-Line Schoovaerts who took slides of a few of the properties that had been entered in the contest,

• Mrs. Louise Cloutier, who represented the sponsor "Centre de jardins Cloutier", and

• all contest participants.

Slides were then shown to illustrate some of the entries and all enjoyed the beautiful show.

Mrs. Joanne Joannis had the pleasure of announcing the winners, a moment anxiously awaited by all.

There were two categories: residential and farms. Prizes for the winners were presented by Mayor Lapointe, Councillor Joannis, Mrs. Koepke and Mr. Wray Koepke. Mr. Jacques Leblanc was also presented with a special plaque to for his initiative to create the Cantley boat logo in some three hundred cedar trees as part of the municipal complex landscape. Mr. Koepke thanked Mayor and council for their support, stressed the importance and objective of the contest, and expressed his desire for the program continue in future years.

The winners received gift certificates from the garden center and all participants received a souvenir plaque made from recycled material in one of the workshops of Mr. Bill Davis, a citizen of Cantley and participant in the contest.

Mr. Schoovaerts extended a word of thanks for the lovely celebration and for the technical help from Mr. Jean Perreault and Mrs. Marie Durand. The evening continued with people mingling, chatting and appreciating the beautiful table.

Lettres ouvertes / Open letters

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Depuis 1984, j'ai beaucoup travaillé à améliorer notre bien-être collectif à Cantley. D'abord comme échevin à Gatineau pour Cantley, puis comme maire fantôme et, enfin, comme candidat à la mairie et participant actif au développement harmonieux de notre municipalité.

Je pose ma candidature à la mairie de Cantley car je crois fermement qu'une saine administration publique et la protection de notre qualité de vie exigent une démarche autre que celle présentement suivie.

Je crois en une administration axée sur le **consensus** et non les conflits, qui soit véritablement à **l'écoute des citoyens**. Pour assurer une saine gestion publique et protéger la **valeur de nos propriétés**, nous devons conserver le **caractère champêtre** de Cantley; protéger **l'environnement**; adopter des règlements plus souples; se doter d'un vrai **code d'éthique pour garantir la transparence** et éviter les conflits d'intérêts; **appuyer nos pompiers** afin d'être mieux protégés et **appuyer en tout temps nos bénévoles** qui ne demandent qu'un coup de pouce pour mener à bien l'excellent travail qui ajoute tant à notre **qualité de vie** communautaire.

Nous n'avons pas besoin d'une administration qui dépense 10 000 \$ pour une pancarte puis qui questionne une dépense de 300 \$ au profit d'une centaine d'enfants. Nous ne voulons pas d'une municipalité qui aborde chaque problème à coup de mises en demeure. Un maire se doit d'être au-dessus de toute apparence de conflit d'intérêts et être prêt à répondre à quelques critiques sans recourir à des poursuites judiciaires.

Pensons positif! Pensons à aider nos pompiers à nous protéger. Pensons à vivre en harmonie avec la nature et nos voisins. Pensons à tous les services que nos bénévoles nous rendent et surtout pensons à administrer en acceptant **l'avis des citoyens**.

Quelques années ont suffi à ramasser assez d'argent pour construire un édifice municipal sans règlement d'emprunt. C'est donc dire que nos revenus nous permettent d'améliorer notre sort **sans hausser les taxes ni contracter d'emprunt**.

Je vous offre de travailler

pour vous et avec vous. Commençons dès maintenant à vivre Cantley pleinement. Vous avez une question, un problème ou une suggestion à faire? Téléphonnez-moi dès aujourd'hui

et voyez vous-mêmes ce qu'est **vraiment** un maire à l'écoute!

*Michel A. Charbonneau
196, chemin Sainte-Élisabeth
Cantley .827-3130*

La decouverte

Coiffure Ste-Elisabeth

Rollem & Brown

Dear friends and neighbours:

Since 1984, I have worked hard to improve our collective well-being in Cantley. First as councillor in Gatineau for Cantley, then as phantom mayor and finally as candidate to the mayor's office and active participant in the harmonious development of our municipality.

I want to become mayor of Cantley because I firmly believe that we deserve another approach than the one presently being followed if we are to have a responsible government and protect our quality of life.

I believe in an administration geared towards building **consensus** rather than erecting walls of conflicts, an administration that really **listens to its people**. To manage our affairs wisely and to maintain the **value of our properties**, we must protect the **rural aspect** of Cantley; be stewards of the **environment**; adopt more **flexible by-laws**; provide a firefighting service that **protects us even better**; follow a real **code of ethics to guarantee transparency** and avoid any potential conflict of interests; and last but not least, assist **our volunteers** who ask so little of us to accomplish their great endeavours that add so much to **our community life**.

We do not need an administration that spends \$ 10,000 on a sign only to start bickering for a meager \$ 300 spent for a hundred of our kids. We do not want of a municipality that addresses small issues with legal notices. A mayor must be above even appearance of conflict of interests and must be able to respond to a little criticism without resorting to lawsuits.

Let's think positive! Let's give our firefighters the tools to better protect us. Let's think about living in harmony with nature and our neighbours. Let's never forget all the accomplishments of our volunteers and mostly, let's go forward by listening to what people have to say.

We managed to build the municipal hall without borrowing money in just a few short years. This proves that we can improve our collective well-being without raising taxes or borrowing money.

I want to work for you and with you. Start living Cantley as it should, starting today. You have questions, concerns or suggestions? Call me right now and find out what it's like to have a mayor who really listens to you!

*Michel A. Charbonneau
196, Sainte-Elisabeth Road
Cantley. 827-3130*

Club de l'age d'or

Camille Blais

Membres Écho

◆ Lettres ouvertes / Open letters ◆

LETTRE À TOUS LES CONTRIBUABLES DE CANTLEY QUI VA PAYER?

Sans préjudice

Cette lettre s'adresse à tous les contribuables de Cantley, de la part des propriétaires de terrains situés dans ce qu'il est convenu d'appeler le futur centre village de Cantley. Nous aussi, nous sommes des contribuables de longue date de Cantley et nous avons à cœur le développement harmonieux de notre municipalité dans le respect de notre environnement champêtre et de la démocratie.

C'est pourquoi nous avons suivi de près les nombreuses séances d'information et de consultation publique qui ont suscité beaucoup d'intérêt dans la collectivité pendant plusieurs mois en 1990 et 1991. Ces séances ont abouti, après de nombreux amendements et accommodations, à l'adoption d'un plan de développement à long terme de notre municipalité qui, dans sa forme finale, a été accepté sans opposition ni au conseil ni par la population. (Le registre déposé à cet effet n'a reçu aucune signature.)

Ce plan proposait, entre autres choses, la création d'un grand parc central de 57 acres qui demeurerait à perpétuité à la disposition de l'ensemble de la population de Cantley. C'est un concept innovateur qui empêche que d'ici deux ou trois générations toutes ces terres soient transformées en projets domiciliaires ne laissant que très peu d'espaces verts, constamment menacés par des décisions à courte vue d'un nouveau conseil municipal. Ce plan avait en outre l'avantage d'être très économique pour l'ensemble des contribuables, même s'il est très exigeant pour nous, propriétaires de terrains à développer.

Nous avons accepté de construire entièrement à nos frais l'ensemble des chemins conduisant à ce centre village pour permettre aux citoyens de tous les secteurs de Cantley d'avoir un accès direct à tous les services municipaux sans faire de grands détours qui, dans certains cas (route 307), sont dangereux. En termes plus concrets, en plus de donner ce grand parc à la municipalité, nous avons accepté de construire entièrement à nos frais les chemins qui l'entourent, même si la moitié des terrains ainsi créés appartiendraient à la municipalité. Cela à condition bien sûr que la municipalité respecte son plan de construire ses équipements publics incluant l'hôtel de ville sur les terrains que nous lui cédiions gratuitement.

Nous étions convaincus que notre conseil municipal respecterait son plan de développement à long terme adopté en bonne et due forme, en conformité avec la législation en vigueur dans toutes les municipalités du Québec et selon l'entente acceptée entre nous et le conseil municipal d'alors.

Vous le savez maintenant comme nous, le présent conseil municipal n'a pas respecté sa part du contrat. Il a construit son hôtel-de-ville ailleurs, privant ainsi le centre village de son premier moteur de développement. Comme dans un jeu de domino, si le premier ne

part pas, les autres ne peuvent pas suivre.

À maintes reprises, de vive voix et par écrit, vos élus municipaux ont été interpellés à ce sujet. Ils n'ont pas écouté et ont changé les règles du jeu sans même respecter la législation en vigueur pour de tels changements. Ils se sont arrangés pour éviter que la population soit au courant de ce changement.

Nous avons contesté en Cour la façon dont le changement a été fait et la Cour nous a donné raison et déclaré : JUGEMENT: «Annule le règlement no. 74-94 modifiant le règlement 33-91 portant sur le zonage».

Malgré les procédures légales et sans attendre le jugement, le maire a décidé d'entreprendre la construction de l'hôtel de ville.

Le jugement de la Cour a été clair. Le changement de zonage est invalide. Le conseil n'a pas respecté les dispositions de la loi. Au lieu de communiquer avec nous pour essayer de trouver un terrain d'entente, le conseil s'entête et décide d'aller en appel aux frais des contribuables; tout en recommençant avec un nouveau règlement qui fera l'objet de nouvelles procédures légales.

Les conséquences des décisions de ce conseil vous ont déjà coûté très cher et risquent de vous

coûter beaucoup plus cher au cours des prochaines années. Et vous êtes seuls à en assumer les coûts.

Citoyens et payeurs de taxes, à notre grand regret nous sommes contraints de poursuivre notre propre municipalité en dommages et pertes de revenus considérables.

Même si vous n'en avez pas été clairement informés, les conséquences des décisions de ce conseil vous ont déjà coûté des centaines de milliers de dollars et risquent de vous en coûter encore beaucoup plus dans les prochaines années avec, entre autres, une poursuite en dommages bien légitime qui pourrait se chiffrer dans les millions.

Le maire est allé de l'avant avec sa construction, convaincu qu'il était de gagner. Est-il encore aujourd'hui aussi convaincu de gagner pour continuer dans cette voie, encore sans consultation et encore aux frais des contribuables?

Au lieu de dépenser inutilement en frais de Cour, on aurait pu dépenser cet argent en parcs et facilités pour nos jeunes et nos adolescents.

Quand est-ce que cela va finir!

Gérard Bourgeois, Marcel Therrien, Hector Marsolais Paul-Emile Labelle, Camille Villeneuve

Entreprise blackburn

Promutuel

Défile pour elle

Lettre au maire et aux conseillers

Le 9 juin dernier, nous avons vu pour la première fois en quarante ans deux huards sur la rivière Gatineau. Le lendemain, il y avait des «seadoos» et depuis ce temps-là nous n'avons pas vu les huards.

De nos jours, les questions environnementales sont à l'agenda de tous les pays. Et les pays qui ont des lois strictes qui protègent l'environnement sont admirés. Cantley pourrait bien être une municipalité admirée pour ce qu'elle fait pour son environnement. Elle a la chance d'avoir des écosystèmes très divers sur son territoire: montagnes précambriennes, forêts, marécages, ruisseaux, et rivières.

La rivière Gatineau a joué, et joue encore un rôle important dans la formation géographique et historique de notre municipalité.

Donc nous étions très déçus par la décision que le Conseil a prise de faire un «plan préliminaire de faisabilité technique visant la mise en place d'une rampe de mise à l'eau pour petites embarcations et ce, pour un montant n'excédant pas 2000\$» (voir l'Écho p.12, Août '96). Les «seadoos» et autres bateaux motorisés sont de «petites embarcations».

Nous vivons près du Parc Marianne Phillips, le sujet de ce dernier plan préliminaire. Ce Parc a été donné aux habitants de

Cantley pour qu'ils puissent jouir d'un endroit beau et paisible; un champ et sa vue unique de la rivière; un endroit où les familles peuvent venir faire voler leurs cerf-volants, voir les oiseaux et autre faune, marcher le long de la rivière et faire des pique-niques, mettre des kayaks à l'eau, etc.

Nous avons visité beaucoup de parcs au bord de l'eau et nous avons pu constater qu'un seul «seadoo» peut déchirer la paix et le plaisir de beaucoup de nageurs, pique-niqueurs, canotiers, amateurs d'ornithologie. Les personnes, les bateaux à voile, les canots, les kayaks et les huards, tous peuvent vivre ensemble paisiblement. Mais les «seadoos» et autres bateaux motorisés entraînent du bruit, des flaques d'essence, l'érosion du rivage: des choses qui ne sont pas appréciées par ceux qui n'utilisent pas ces embarcations. Et très peu de gens possèdent des embarcations motorisées.

S'il vous plaît, Messieurs le Maire et Conseillers, faites ce qui est le mieux pour la majorité des habitants de Cantley, y compris les huards : n'encouragez pas l'usage d'embarcations motorisées sur notre rivière et ne détruisez pas la rive naturelle du Parc Marianne Phillips en y construisant une rampe pour petites embarcations.

Oriana Barkham, Benton Jackson, et 24 autres signataires.

Miel Naturel

Pro Jack

Caisse pop

Lettres ouvertes / Open letters

Message du maire

Le mandat du présent conseil municipal de Cantley prendra bientôt fin. En effet, le 3 novembre prochain, les citoyennes et citoyens de notre municipalité se rendront voter pour choisir à nouveau leurs conseillers et conseillères et leur maire pour les quatre prochaines années.

Cependant, avant de parler de l'avenir, j'aimerais faire avec la population de Cantley un court bilan de mon mandat de maire qui s'achève.

À l'automne 1992, lorsque j'ai sollicité votre appui pour devenir maire de notre jeune municipalité, j'avais fait très peu de promesses mais j'avais tout de même pris certains engagements à l'égard de mes concitoyennes et concitoyens.

Vous vous souviendrez que le projet d'hôtel de ville et de bureaux municipaux avait été un important enjeu lors de la dernière campagne électorale à Cantley et j'avais pris position pour un édifice municipal sobre et à la grandeur de nos moyens qui serait construit à l'endroit où la population le désirait et pas nécessairement dans le centre-village proposé par le précédent conseil municipal. J'ai compris des électeurs et électrices qui m'ont fait confiance et de la plupart des citoyens et citoyennes de Cantley que j'ai par la suite rencontrés que l'emplacement que la municipalité avait originalement choisi pour construire sa caserne de pompiers et installer les bureaux

municipaux devait être celui où le nouvel édifice municipal serait construit malgré l'opposition, parfois vive, de quelques-uns dont les intérêts personnels auraient été mieux servis si la municipalité avait initié le développement du centre-village.

C'est sur le chemin River, près de la montée de la Source, sur les terrains appartenant déjà à la municipalité, que Cantley s'est donné des bureaux municipaux et une bibliothèque publique, sobres et économiques, et complètement payés. En effet, leur construction a été réalisée sans la nécessité de procéder à des emprunts, grâce à l'aide financière reçue des gouvernements fédéral et provincial et aux réserves municipales accumulées à cette fin.

Je suis particulièrement satisfait d'avoir pu tenir ce premier engagement que j'avais pris envers mes concitoyennes et concitoyens.

Lors de la dernière campagne électorale, j'avais prôné également aucune augmentation des taxes foncières pour 1993, la première année de mon mandat. C'est un engagement que j'ai tenu et, par la suite, pour les années 1994, 1995 et 1996, le taux annuel moyen d'augmentation des taxes foncières a été de 1,47%, en deçà même du taux d'inflation. De plus, tel que préconisé dans mon programme électoral en 1992, le taux de la taxe d'affaires a été réduit de 50%.

La création de districts électoraux dans la municipalité

était un autre engagement que j'avais pris et ces districts existent maintenant.

La municipalité s'est récemment dotée d'un plan triennal de planification et de gestion pour l'entretien et l'amélioration de ses chemins comme je l'avais proposé dans mon programme électoral de la dernière élection.

La liste des réalisations du présent conseil municipal est beaucoup plus longue et vous pourrez en prendre connaissance dans cette édition de L'Écho de Cantley. Tous les membres du conseil municipal ont participé à ces réalisations et je les en remercie sincèrement. J'ai toujours apprécié leur support et leur travail d'équipe et je suis fier de nos accomplissements.

J'aurais pu être tenté à la fin du présent mandat de me satisfaire de ces réalisations et de rentrer au nid. Certains l'auraient peut-être souhaité.

J'ai réalisé toutefois qu'il y a encore beaucoup de choses à faire pour rendre Cantley comme nous la souhaitons et pour développer tout son potentiel. Je me suis dit qu'il y avait un certain mérite à assurer une continuité dans l'administration municipale. J'ai encore le désir et la volonté de travailler au développement de notre municipalité et je suis conscient de la tâche qui attend les prochains et prochaines élu(e)s. J'ai donc décidé de solliciter un second mandat comme maire de Cantley et je demande votre appui le 3

novembre prochain.

Il nous faut continuer de gérer les finances municipales avec grande prudence et un souci d'économie. La tendance est claire: le gouvernement du Québec transfère aux municipalités plus de responsabilités et moins d'argent. Il faut faire plus avec moins. Il faut continuer de rationaliser les services municipaux et de contrôler l'augmentation des dépenses publiques.

Il faut continuer d'entretenir et d'améliorer notre réseau routier sans y englober la part du lion de notre budget annuel. Il faut faire mieux au moindre coût.

Il faut poursuivre l'épanouissement de notre Corporation de loisirs et assurer son financement par des moyens nouveaux, publics et privés.

Il faut donner à notre Service de prévention des incendies les moyens modernes et efficaces qu'il lui faut pour continuer son excellent travail.

Il faut toujours se soucier de protéger notre environnement et y allouer les ressources limitées dont nous disposons de façon optimale.

Il faut développer une réglementation municipale à l'image de ce que nous voulons accomplir à Cantley, à la grandeur de ce que nous tentons de devenir.

Il faut s'assurer que notre nouveau service régional de police serve bien les intérêts de Cantley.

Il faut consolider les infrastructures municipales qu'on

s'est données, parfois de peine et de misère, et s'en servir à meilleur escient.

Il faut que, petit à petit, nous développiions un sens d'appartenance et de fierté chez toute la population de Cantley.

Il faut faire tout ça et bien plus encore sans que nos taxes foncières augmentent démesurément. Il faut donc se donner d'autres moyens.

C'est dans le développement économique de notre municipalité que je vois la façon de se donner de meilleures ressources pour accomplir tout ce qu'il reste à faire. Il faut mettre à profit tout le potentiel économique, récréotouristique et autre, de notre municipalité pour prospérer sans se taxer et s'hypothéquer au-delà de nos moyens.

Ce développement économique de Cantley, bien géré et mis au service des intérêts de tous les citoyennes et citoyens de la municipalité, sera parmi mes priorités au cours du prochain mandat si vous choisissez de me faire confiance le 3 novembre prochain. Mes autres priorités continueront à être la saine gestion des finances municipales et le contrôle des dépenses publiques, l'entretien et la sécurité de nos chemins, la protection de notre environnement, le développement des loisirs et le maintien de tous nos acquis, parfois durement obtenus.

Continuons ensemble.

Le maire

Claude Lapointe

The mandate of the present Municipal Council will soon come to an end. Indeed, on November 3rd, the citizens of our Municipality will again elect their Municipal Councillors and Mayor for the next four years.

However, before discussing the future, I would like to briefly present to the population a review of this mandate which is ending.

In the Fall of 1992, when I sought your support to become Mayor of our young Municipality, I made very few promises but nevertheless gave several commitments to my fellow citizens.

You will recall that the proposed Town Hall and municipal offices were an issue in the last electoral campaign in Cantley and I had taken a position in favour of a modest and economical municipal building to be constructed where the population wished and not necessarily in the Centre-Village as proposed by the previous Municipal Council. I understood from the voters who had supported me and from most citizens of Cantley whom I met after the elections that the lands that the Municipality had already chosen to build its Fire Station, on and to put up the municipal offices, had to be the site of the new municipal building in spite of the opposition, at times brisk, of the few whose personal interests would have been better served had the Municipality initiated the development of the Centre-Village

It is on River Road near Montée de la Source, on land already owned by the Municipality that Cantley gave itself municipal offices and a public library, modest and economical, and completely paid for. Indeed, their construction was completed without the necessity of borrowing, due to grants received from the federal and provincial governments and municipal reserves set aside for this purpose.

I am particularly pleased to have met this commitment which I had made to my fellow citizens.

During the last electoral campaign, I had also advocated no increase in taxes for 1993, the first year of my mandate. It is a commitment that I have met and, afterwards, for the years 1994, 1995 and 1996, the average annual increase in municipal taxes has been limited to 1.47%, well below the inflation rate. Furthermore, as proposed in my electoral platform in 1992, the business tax rate has since been reduced by 50%.

The creation of electoral districts was another commitment that I made in 1992 and such districts have now been established.

The Municipality has recently adopted a triennial planning and management plan for the maintenance and improvement of its roads as I had proposed in my platform during the last election.

The list of accomplishments of the present Municipal Council is much longer and you can read more about it in this edition of

The Echo of Cantley. All members of the Municipal Council have participated in these accomplishments and I thank them sincerely. I have always appreciated their support and team work and I am proud of our record.

I could have been tempted at the end of this current mandate to limit myself to these accomplishments and to return to the nest. Some would probably wish that I had done so.

I realized however that there were many other things to do in Cantley to make it the Municipality that we wish it to be. I said to myself that there would be some merit in ensuring continuity in the administration of the Municipality. I still have the desire and will to work for the development of Cantley and I am fully aware of the task which awaits the next elected officials. I am therefore seeking a second mandate as Mayor of Cantley and I ask for your support on November 3rd.

We must continue to manage the financial affairs of the Municipality with great prudence and a special care to savings. The trend is clear: the Government of Quebec transfers more responsibilities and less money to the municipalities. We have to do more with less. We must continue to rationalize municipal services and control the increase in public expenditures.

We must continue to maintain and improve our roads without allocating to this task the lion's

share of our annual budget. We have to do better at the least cost.

We must ensure the growth of our Recreation Corporation and provide it with new means of financing, whether public or private.

We must give our Fire Prevention Service the most modern and efficient tools for it to continue its outstanding work.

We must always endeavour to protect our environment and allocate to this task our limited resources optimally.

We must develop municipal regulations which reflect what we are attempting to accomplish in Cantley and which best suit our aspirations.

We must ensure that the new regional police force serves well the interests of Cantley.

We must consolidate the municipal infrastructures that we often worked so hard to obtain and make the very best use of them.

We must gradually instill in all our population pride in our Municipality and a sense of belonging to Cantley.

We must do all of these things and even more without unduly

Depanneur des érables

increasing our taxes. We must therefore find other ways.

It is in the economic development of our Municipality that I foresee the way to improve our resources to accomplish all that remains to be done. We must put to use the economic and business potential of our Municipality, in tourism, recreation and otherwise, to prosper without taxing or borrowing beyond our means.

This economic development of Cantley, well-managed and directed to serve the best interests of all the citizens of Cantley, will be among my priorities during the upcoming term if you choose to put your confidence in me on November 3rd. My other priorities will continue to be the sound management of municipal finances and the control of public expenditures, the maintenance and safety of our roads, the protection of our environment, the development of recreational and social activities and the upholding and protection of our past accomplishments, which we sometimes fought hard to realize.

Let's continue together.

Claude Lapointe

A code of ethics for Council

Some people have asked me what I mean when I say that Cantley needs a code of ethics for its Mayor and councillors. If I am elected councillor I will urge that all residents be treated equally and respectfully and that no member of Council receive special treatment beyond what is due to any other citizen.

A code of ethics for members of Council

1) Members of Council must not accept money from the Municipality except for normal salary and expenses. Recently we saw one member of Council, through his company, threaten to sue the Municipality and then accept a cash payment for dropping this threat. Most citizens of Cantley find this

unacceptable. It should never happen again.

2) Council must insist that all new hiring at the Municipality and at the MRC must be done by public competition.

3) All members of Council must list their phone number in the phone book to be accessible to the people.

4) When citizens come to question period at the Council meetings, members of Council must not refuse to answer their questions.

5) All members of Council must be willing to accept reasonable criticism as part of the job. To intimidate people with lawsuits if they criticize is intolerable and disrespectful of the people of Cantley.

Un code d'éthique pour les élus

Certains m'ont demandé d'expliquer ma proposition d'un code d'éthique pour les élus de Cantley. Si je deviens conseiller, je demanderai qu'on traite tous les résidents de Cantley de façon égale et respectueuse. Je ne crois pas que les élus aient droit à un traitement de faveur.

Un code d'éthique pour les élus

1) Les élus ne doivent pas accepter d'argent de la Municipalité autre que leur salaire et leur frais de dépenses. Il y a quelques mois, la Municipalité a payé 3 500 \$ à la firme d'un élu pour éviter une poursuite. Ce genre de situation est inacceptable aux yeux des citoyens de Cantley et on doit faire en sorte que ça ne se reproduise jamais

plus.

2) Adopter une politique d'embauche libre de tout favoritisme, tant à la Municipalité et à la MRC.

3) Afin de demeurer accessible aux citoyens, tout élu doit publier son numéro de téléphone dans l'annuaire de Cantley.

4) Les élus sont tenus de répondre aux questions des citoyens lors des réunions de Conseil.

5) Il est entendu que d'être capable de recevoir des critiques fait partie des fonctions d'un élu. Qu'un élu

intimide les gens avec des actions judiciaires est intolérable et démontre un manque de respect pour les citoyens de Cantley.

*Steve Harris
Candidat au poste du conseiller -
District 6.*

Pizza Cantley

Entrepot du couvre
plancher

Interprovincial

Centre de L'aspirateur

Terrasse des rapides

Environnement / Environment

Des nouvelles de l'Ouest canadien

Anne Ginns,
traduit par Michel Bérubé

Je suis de retour à la réalité à Cantley après une semaine au «Paradis terrestre» - les majestueuses montagnes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Nous participions à un symposium accompagné d'une excursion de cueillette de champignons au Camp Palisades juste en dehors de Jasper. Le temps était frais avec du soleil et des averses. On a même eu de la neige sur les hauteurs qui surplombent le lac Maligne. Il avait neigé sur les hauts pics, ce qui rendait le paysage encore plus incroyablement beau. Pour la première fois, j'ai vu des arcs-en-ciel accrochés aux montagnes plutôt que passant par-dessus les collines. Ce n'était que mon deuxième voyage dans les Rocheuses. Oh! Ce que mon cou est devenu raide à force de se tourner pour admirer le plus possible la splendeur du Canada.

Nous avons aperçu quelques plaques du Québec parmi les touristes de cette fin d'été. Je vous gage que ces Québécois ne vont pas voter pour la séparation. Étant loin des zones les plus touristiques, comme Banff, nous avons aperçu beaucoup d'animaux sauvages, des coyotes, des chèvres des montagnes, des harems d'élan menés par des mâles aux grands panaches. Jim a vu un «chat noir» qui en fait était un petit ourson dont la mère a vite été vue par d'autres excursionnistes. (On n'a pas besoin de s'éloigner de Cantley pour voir des ours!) Mais les grizzlys sont une autre paire de manches! Les gardes de parcs essaient de se tenir au courant des allées et venues de ces ours énormes et on émet des avertissements dès qu'ils sont aperçus près d'une piste de montagne. En ce moment, ils essaient de

consommer 30 000 calories par jour pour engraisser en vue de l'hibernation et les gardes préféreraient que les humains ne fassent pas partie de leur régime! À Banff, des excursionnistes ont dû être évacués des pistes qu'ils partageaient avec un grizzly. C'est l'environnement des ours après tout et la nouvelle politique est d'éloigner le public et de laisser vivre les ours. Nous avons trouvé beaucoup de champignons et pendant que Jim en dressait une liste à remettre aux gens du parc, Shannon Haegrman, une étudiante de la vallée de l'Okanagan, s'est approchée de lui en disant qu'elle avait vu nos noms et notre adresse à Cantley et se demandait si nous connaissions son père, Don, qui vit maintenant à Cantley «près des Harris»! Quel le monde est petit!

Après l'excursion, nous avons emprunté en voiture l'une des routes les plus pittoresques vers la sortie du lac Louise en passant par le parc national de Yoho et le col du Cheval-qui-rue, vers le col Rogers et le parc national du Mont Revelstoke (à travers les montagnes de Selkirk et de Monashee) et finalement jusqu'à Salmon Arm, C.-B., sur le magnifique lac Shuswap. Ensuite, nous nous sommes dirigés vers Penticton et les Osoyoos où nous avons rendu visite à Diane Guay qui a quitté le chemin River de Cantley il y a quelques années pour reprendre la maison de ses parents près du lac. Elle a une vue imprenable sur le désert du Canada. Diane salue tous ses amis cantléens et en particulier les Hupé. Osoyoos a gagné la mention de «ville fleurie» (que Cantley essaie de gagner) l'an dernier. Mais avant que vous ne vous y précipitez tous...un terrain à construire, beaucoup plus petit qu'un acre, coûte \$52 900!

Boucherie du pont

Some news from western Canada

by Anne Ginns

It's back to reality in Cantley after a week in "God's Country" - the majestic mountains of Alberta and B.C.

We attended a fungi foray and symposium at Palisades Camp just out-side the town of Jasper. The weather was cool with sun and showers. We even got snowed upon in the higher elevations above Maligne Lake. It had been snowing in the high peaks, making the scenery even more incredibly beautiful. For the first time I saw rainbows on the sides of mountains, instead of over the hills. Its was only my second trip to the Rockies. WOW! My neck got stiff from swivelling to see as much as possible of Canada's grandeur.

We spotted a few Quebec license plates amongst the late summer tourists. I'll bet those Quebecois will not be voting to separate from Canada. As we kept away from the highly touristic areas like Banff, we saw plenty of wildlife, Coyotes, Mountain Goats, harems of elk led by big-racked bucks. Jim spotted "a black cat" which turned out to be a tiny bear cub whose Mama was quickly spotted by fellow hikers! (but then we don't have to leave Cantley to see black bear!) Grizzlys are another matter. Park wardens try to keep tabs on the huge bears and warnings are updated when they are seen in the vicinity of mountain trails. At this time of year the bears are trying to consume 30,000 calories per day to fatten up for hibernation

and rangers would prefer that humans weren't part of the diet: In Banff, hikers had to be evacuated from several trails they were sharing with a Grizzly. It's the bears' environment after all and the new policy is to remove the public and let the bears live. We did find plenty of mushrooms and while Jim was working on a list to present to the Park people, Shannon Haegrman, a student from Okanagan, approached him to say she'd seen our names and Cantley address in the guest book and wondered if we knew her father, Don, who was now living in Cantley "near the Harris" It's a small world.

After the foray we drove one of the world's most scenic highways to the Lake Louise exit through Yoho National Park and Kicking Horse Pass to Roger's Pass and Mt. Revelstoke National Park (through the Selkirk and Monashee Mountains) to Salmon Arm, B.C., on beautiful Shuswap Lake. Then it was on to Penticton and Osoyoos where we visited Diane Guay who left Cantley's River Rd. to take over her parent's lakeside home a few years ago. She has a fabulous view of Canada's desert. Diane sends greeting to all her Cantley friends, especially the Hupes. Osoyoos won the "flowered city" award (that Cantley is striving for) last year. Before you all rush out there though... a subdivision building lot, much less than a acre, but serviced, costs \$ 52,900!

Jocus

Linda's hair Studio

Pompiers

Des nouvelles de votre bibliothèque

Boises Therien

La bibliothèque compte maintenant plus de 600 usagers. Je lance une invitation spéciale à ceux et celles qui n'ont pas encore visité la bibliothèque.

Votre bibliothèque est maintenant abonnée à La Presse du samedi et du dimanche.

A l'occasion de l'Halloween, le

samedi 19 octobre, il y aura un atelier pour les enfants de 5, 6 et 7 ans de 9h00 à 10h15. Un deuxième atelier aura lieu de 10h15 à 12h00 pour les 8, 9 et 10 ans. Si cela t'intéresse, tu dois t'inscrire en personne le 5 octobre à la bibliothèque entre 13h00 et 16h00. Le coût de cette activité

est de 1,00\$ par enfant et les places sont limitées.

Un gros merci à toute l'équipe des bénévoles qui font un excellent travail.

Bibiane Rondeau
Coordonnatrice

Hydro Quebec

S'mêler de nos affaires

Lucie Mayrand • Ensemble, Évain

Un membre de l'assistance, au cours de la réunion du 10 octobre, a demandé au maire Dickey ce que la municipalité avait à se mêler de nos affaires. Sans utiliser ces mots hors de leur contexte, j'ai réalisé en les entendant que les affaires municipales sont, justement, nos affaires.

J'étais très fière, en tant que journaliste, d'assister à ma première assemblée municipale. Rapporter ce qui se dit et ce qui se passe à ce niveau de gouvernement si proche de nous. Du même

coup, je me suis sentie honteuse. Citoyenne d'Évain depuis sept ans, je n'assistais qu'à ma première réunion du conseil.

Les neuf personnes devant moi ne semblaient pas attendre trop de monde, car huit chaises avaient été prévues pour le public. Quatre sont restées inutilisées. Ça n'a pas de bon sens. Le maire et ses conseillers se réunissent en assemblée publique régulièrement, et on ne prend pas la peine d'aller voir de quelle façon les élus prennent soin de nos affaires.

J'avoue qu'il m'a fallu faire

quelques démarches afin de pouvoir me rendre à ma première assemblée municipale. Quand? Où? À quelle heure? À quelle fréquence? Il faut dire que ces réunions ne sont pas énormément publicisées. Il y a aussi le pourquoi. Pourquoi y assister si l'on n'a pas à protester contre quelque chose?

Eh bien, pour se tenir au courant et échanger sur ce qui se passe dans notre milieu. Je n'ai participé qu'à une seule assemblée et je suis maintenant convaincue que ça vaut la peine. La réunion ne dure qu'une heure environ et elle est menée promptement.

J'ai la ferme intention de participer à bien d'autres conseils municipaux afin de tenir la population d'Évain au courant de ses affaires. Il faudrait bien tenir occupées les huit chaises qui nous sont réservées et même en faire ajouter. Mêlons-nous donc de nos affaires

Mindin' Our Own Business

Lucie Mayrand * Ensemble Évain

During the October 10th meeting, a member of the audience asked mayor Dickey what the municipality was doing minding our business. Without using these words out of context, I realized, in hearing them, that municipal affairs were, quite rightly, our business.

I was quite proud, as a journalist, to sit in on my first municipal council meeting, and report on what is said and what is happening at this, the level of government that is the closest to us. At the same time, I felt quite ashamed; having been a resident of Évain for the past seven years, this was only my first council meeting.

The nine individuals before me did not seem to be expecting many people. Given the eight chairs that had been laid out for the public. Four remained empty That doesn't make much sense. The mayor and the councillors meet publicly on a regular basis and we don't even take the time to stop by and see how they're faring with our business.

I admit that it did take a bit of effort to be able to attend my first municipal meeting. When? Where? At what time? How often? One has to

admit that the advertising for these meetings isn't that great. Thus, the why. Why attend if we've nothing to protest about?

Well, to keep in touch and to exchange on events of interest to our area. I've only been to one meeting and I'm now convinced of the value. The meeting only lasts about an hour and it is well run.

I firmly intend to participate in the numerous council meetings in order to keep the residents of Évain informed of their business. We should certainly occupy those eight chairs which are set out for us, and even add a few. Let's mind our own business!

◆ Chronique de pêche ◆

Magnifique initiative

L'Association Sportive des Petits Lacs

Que diriez-vous, amis pêcheurs, de pêcher la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite brune, tout cela à environ 45 minutes de Cantley, dans un décor enchanteur et paisible. Eh bien oui, grâce au travail acharné de quelques bénévoles, c'est maintenant possible.

En 1989, Messieurs Robert Buisnière, Daniel Larocque et Rhéal Larocque commencent à ensemer de truites 4 ou 5 petits lacs de East Oldfield, dans la municipalité de La Pêche. En 1992, on forme une association à but non lucratif, afin de développer la pêche sportive dans ce magnifique coin de l'Outaouais. Les idées abondent et, au fil des ans, les améliorations se réalisent, et les services se concrétisent de plus en plus afin de pourvoir aux besoins des membres. En 1995, ce sera l'incorporation.

Il y a présentement 4 ou 5 lacs

d'ensemencés et qui sont accessibles en voiture directement: les lacs Brin de Scie, Shanty, Rochon et Croche fourmillent de truites.

Lors de notre après-midi de pêche, nous avons pu bénéficier de tous les services disponibles: camping rustique ultra propre, descente de bateaux, etc... Et la pêche fut excellente. Nous avons pu capturer 10 truites arc-en-ciel de 12 à 14 pouces et une mouchetée de 2 lbs, ce qui est plus que respectable.

Cette année, comme nouveauté, les fervents de pêche sur glace seront servis à souhait puisque 2 lacs seront ouverts aux membres pour la saison de pêche blanche. Nous souhaitons donc longue vie à l'Association puisque, définitivement, l'avenir de la pêche au Québec passera par l'ensemencement de nos lacs et rivières.

Bonne pêche et à la prochaine.

Les appats de pêche

Heures reunion municipales

Construction
JJ

Contriwide

Centre de
medecine douce

vitre d'auto secours

Clinique de physiothérapie

Heures reunion municipales

AMEC

Billet de reflexion

Cantley, cette inconnue

Par Gustaaf Schoovaerts, U.Q.A.H.

Dans le numéro précédent de l'Écho (septembre 1996, p.11) vous avez pu constater que j'ai été membre du jury pour le Concours d'embellissement de Cantley.

En premier lieu, je veux dire combien il me fut agréable de remplir ce petit engagement, malgré le temps chaud et instable, avec Mme Joanne Joannis, conseillère municipale, et Mme Claudette Koepke.

Je veux aussi rapporter combien la surprise fut grande de découvrir des coins, inconnus pour moi, de notre municipalité. J'ai constaté qu'il y a d'autres propriétés magnifiques qui auraient pu participer au concours et gagner un prix. Je me suis rendu

compte qu'il y a de très jolis paysages qui m'étaient inconnus. J'ai pris conscience que Cantley n'est pas uniquement, et peut-être pas principalement, constituée par la Montée de la Source.

Un merci à ceux qui m'ont permis de mieux apprécier notre réalité. Peut-être qu'il y a d'autres personnes dans mon cas qui pourraient découvrir Cantley, l'inconnue?



Gascon excavation

La garde robe

Excavation
Dubeau

Les etudes AG

Cantley taxi

Aluminium expert

Depanneur des érables

Excavation Gagemi

Gilles Gauvreau

La peintre Jocelyne Lavallée

Par Véronique Duhamel

C'est l'amour des couleurs qui a conduit Jocelyne Lavallée à la peinture. Depuis qu'elle est toute petite elle s'amuse à mélanger les différents coloris afin de retrouver les teintes recherchées.

Mais c'est en 1988 qu'elle s'est mise à peindre des toiles et qu'elle a découvert sa passion. Elle a d'abord suivi des cours qui lui ont confirmé ce qu'elle croyait : «Le coup de pinceau, tu l'as ou tu l'as pas, lance-t-elle. Je pense que ça ne s'apprend pas. C'est comme le mélange des couleurs.»

Son inspiration première lui vient de la beauté des paysages. On retrouve l'eau, l'élément qui la fascine, dans presque toutes ses œuvres. Avec la peinture à l'huile, Jocelyne Lavallée peint la nature comme elle la voit ou comme elle l'imagine. Parfois, elle laisse sa créativité et sa fantaisie guider son pinceau.

Il s'agit pour elle d'une activité où elle goûte à la détente. «Quand je peins, j'oublie le monde entier, raconte-t-elle. C'est relaxant. Je me sens bien, je me sens calme.»

C'est par hasard qu'elle s'est retrouvée dans tous les foyers de Cantley, sur la première page du bottin de la municipalité. Elle a participé au concours, sans même penser qu'elle remporterait la première position.

Maintenant dépourvue d'atelier à cause d'un récent déménagement, Mme Lavallée compte aménager une salle d'exposition dans sa nouvelle maison. Le tout devrait être prêt avant Noël. En attendant, pour un avant-goût, il est possible d'aller admirer ses «Joies de l'hiver», exposées au Salon de Coiffure Ste-Élisabeth de Gaëtane Rivet.

Fini les produits chimiques

par Philippe-Antoine Larocque

Quoi de plus beau que de posséder un chalet avec une verdure resplendissante aux abords d'un lac? C'est celui d'un milieu naturel soigné et ce, sans l'apport de produits chimiques dévastateurs. Comment s'y prendre? Le compostage est la solution magique, économique, simple et qui ne demande que peu d'entretien.

Le compost se fait en tas, au fond d'un jardin ou dans un contenant, ce qui le protège des animaux. L'emplacement idéal doit être drainé et ombragé. Le compost est l'ensemble de déchets organiques. Donc, tout ce qui est biodégradable! Mais, il faut éviter les viandes, les produits laitiers et les matières grasses. Pour enrichir davantage le compost, on peut y ajouter des coquilles

d'oeufs ou de la balsate. Par après, pour garder une bonne aération, ce qui permet une biodégradation rapide, on doit retourner fréquemment le tas à l'aide d'une pelle. Si des odeurs se dégagent, ajoutez-y des feuilles mortes!

L'utilisation du compost, dans l'entretien paysagé, permet d'éliminer les produits nuisibles tant pour la flore que pour la faune. En effet, il enrichit la terre naturellement, en augmentant sa teneur en matière organique, en améliorant sa fertilité et sa vigueur.

A vous le compost!

S. O. S.

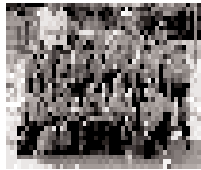
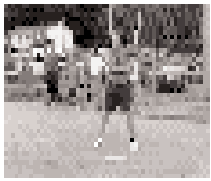
L'Association socio-récréative des enfants de Cantley (ASREC) a besoin d'aide! Vous résidez à Cantley et vous êtes parent d'un enfant de moins de 12 ans qui aime participer à des activités: venez vous joindre à une équipe dynamique de bénévoles qui voit à la réalisation des projets pour les enfants de notre municipalité. Plusieurs activités sont sous notre bannière: activités parascolaires de l'école Ste-Élisabeth, camp de jour, atelier pré-scolaire, jardin animé, St-Jean. Nous travaillons en collaboration avec l'école Ste-Élisabeth et la Corporation des loisirs et de la culture de Cantley. Le présent comité recherche des nouveaux membres afin de poursuivre le programme actuel et réaliser de nouveaux projets, il n'en tient qu'à vous . . . nous vous attendons.

Assemblée générale annuelle

Mardi le 22 octobre 1996
A 19:30 hres
A la maison Hupé

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des président et secrétaire de l'assemblée
3. Adoption de la liste des membres présents
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 novembre 1995
6. Rapport d'activités du Conseil d'administration
7. Rapport financier
8. Election des membres du Conseil d'administration
9. Varia
10. Levée de l'assemblée



Corporation

Corporation

AGAC



Simon Bernier

Steve

Michel Charbonneau

Annonce payée par Diane Sattlecker, agente officielle de Michel Charbonneau

Leo NJ Maisonneuve

Michel Theriault

Message from the Municipality

ADOPTION OF BYLAW # 119-96 ON SETTING RATES FOR MUNICIPAL SERVICES

The Council of the Municipality of Cantley declares the following:

1. DEFINITION

1.1 The words mentioned below have the following meaning:

"Person": any individual, physical or moral, or organisation

"Municipality": Municipality of Cantley

2. GENERAL

2.1 This bylaw will establish fees for renting space at Maison Hupe for persons or groups, resident or non-resident of the Municipality taking into account the utilization policy in place.

2.2 This bylaw will establish fines and replacement costs of cultural items at the municipal library.

3. RATES FOR MAISON HUPE

3.1 a) Rental Fees: The rental fees will set at an hourly rate of \$10.00.

b) Caretaker Fees: When use of the place includes a meal and/or the consumption of alcoholic beverages, a caretaker fee of \$50.00 will apply.

c) Deposit for keys: Users will have to leave a deposit of \$10.00 that will be reimbursed when the keys are returned.

d) Damage deposit: For all reservations that include a meal and/or the consumption of alcoholic beverages, a deposit of \$50.00 will have to be made to cover costs in the event of damage.

4. LIBRARY FEES

4.1 a) Fines for late return of borrowed cultural items: a fee of \$0.25 for every day that the library is open, payable in person, will be imposed for all loans that do not respect the deadline.

b) Breakage and loss of cultural items from the rented collection: The value of items is established each year by the Regional Council of Public Library Services of the Outaouais and the borrower will pay the applicable costs.

c) Breakage and loss of cultural items from the local collection: In case of loss or damage, the cost of the item plus an administrative and billing fee of \$10.00 will be charged. In addition, the borrower will have to pay the costs set out in Article 4 of the bylaw on the functioning of the municipal library.

5. ENTERING INTO FORCE

This bylaw enters into force the day of publication of the notice of promulgation.

ZONING MODIFICATION

Council judges it opportune to modify certain aspects of zoning bylaw # 33-91, notably that relating to use permits in extraction zone E207;

The Council of the Municipality of Cantley orders and declares the following:

Article 1

Sheet 9/20 of the specification list of zoning bylaw # 33-91 is modified by adding to the line "specifically allowed uses" a note "1" to the effect:

- to authorize solely for uses pertaining to the extraction of granular material known as: sand and related material.

Article 2

Sheet 9/20 of the specification list of zoning bylaw # 33-91 is modified by adding to the line "specifically not allowed uses" a note "2" to the effect:

- to prohibit the extraction of stone, cutting or grinding or crushing of stone, the making of asphalt, cement or concrete.

Article 3

Sheet 9/20 of the specification list of zoning bylaw # 33-91 is an integral

part of the existing bylaw # 116-96 and is identified as in Annex A.

Article 4

This bylaw comes into force in conformity with the Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapter A-19.1).

REQUEST FOR ZONING CHANGE - Lot 8A-32, Range IX, Township of Hull

"Moto Sport Faucher" has requested a zoning change with the view to using the building situated on lot 8A, range IX, Township of Hull, for the use, among others, of retail sales of recreational vehicles according to the C.C.U.P.E. Following an analysis, the C.C.U.P.E. recommended the zoning change. The procedures for a zoning modification to permit the use "Retail Commerce of vehicles" (551), (552) and (559) as well as the use "Commerce for servicing automobiles" (641) have begun.

RESOLUTIONS

GIFT TO UNITED APPEAL

The Municipality of Cantley will give \$500.00 to the Outaouais United Appeal as an indication of support and solidarity. The gift will be conditional upon gifts of \$500.00 from Vals-des-Monts and \$1 000.00 from Gatineau.

ROMANUK ROAD

The Municipality awarded a contract to rebuild Romanuk Road to 27511313 Canada Inc. Outabec construction (1991). Other work was authorized by council providing for the spending of a further \$16 357.23. It concerns the addition of a guard rail and supplementary work for protecting the ends of culverts and sodding. In addition, some tree clearing is necessary. After the opening, scheduled for the fall of 1996, a barricade will be placed at the end of Fleming Road (old part) to stop access for the residents of the project "Les Rives de la Gatineau" via the old section of Fleming road.

The Municipality will sign a protocol with the Association of Residents of the old part of Fleming Road to establish conditions the Municipality of Cantley will have to respect concerning the closing of Fleming Road (old Part) and its maintenance.

MODIFICATION OF SNOW REMOVAL CONTRACT

Council adopted an adjustment

to snow removal contract 94-09 at a cost of \$3 348.88 to cover costs of clearing of Saturne, Mercure, Cremazie and Rimouski streets for the winter 96-97.

The amount of snow removal for chemin Mont-Cascades between chemin Chamonix west and chemin du Pavillon is modified from '1' to '3' given that the contractor cannot achieve a level of service '1' in view of the small amount of traffic on that part of chemin Mont-Cascades.

CLOSING OF HIGHWAY 105

The complete rebuilding of Meech Creek bridge on highway 105 will cause an increase in the traffic for highway 307. One direction for the detour means that trucks will take highway 307 south to autoroute 50, and vice versa. During the construction undertaken by the Ministry of Transport of Québec, the Municipality has asked Sûreté du Québec to increase surveillance of highway 307.

INTERSECTION OF RIVER ROAD AND #307

This intersection is used by many emergency vehicles taking highway #307 north and south. An accident in which four persons were injured happened there on September 1st. The Committee on Public Safety has highly recommended the

installation of appropriate signals for this intersection. This recommendation will be transmitted to the Ministry of Transport with a view to having the appropriate signals installed as soon as possible (e.g. a type of danger zone or fire service).

MUTUAL AID PLAN

Bylaw # 118-96 authorizing the conclusion of agreements relating to the establishment of a mutual aid plan for security during a major emergency and/or a disaster among the municipalities of Vals-des-Monts, Chelsea and Cantley, and the cities of Gatineau, Hull, Aylmer and Buckingham is adopted as given.

9-1-1

The Municipality wishes to give access to subscribers of telephone service located in its territory to a central point for emergency calls (9-1-1). The Municipality has concluded a contract with the M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais to operate a center for emergency 9-1-1 calls for and in the name of the Municipality. The Municipality imposes by bylaw a monthly rate of \$0.47 per telephone line for all telephone subscribers in the municipality for the emergency 9-1-1 service.

TAX SALE

The Municipality wishes to advise people that it is giving instructions to the M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais to sell at its December 5, 1996 property sale for unpaid taxes, the following properties whose arrears go back to 1994 or before.

LIST OF PROPERTIES IN ARREAR OWNER AND NUMBER

+ Gilles Lacroix
549.74\$
59 rue Oslo
5551-35-0189

+ Raymond Armand
Ouellette
467.57\$
rue Mont-Tremblant
5651-09-6238

+ Scott J & Elliott Walker
526.45\$
rue Mont-Royal
5651-72-3404

+ 3100723 Canada Inc.
656.37\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-57-2079

+ 3100723 Canada Inc.
A/S Michel Chowieri
637.51\$
chemin Prud'homme

5845-66-5863
+ 3100723 Canada Inc.
625.14\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
+ 5845-76-0879
3100723 Canada Inc.
637.51\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-76-5889

+ 3100723 Canada Inc.
612.79\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-87-2971
+ Richard Martin
4,798.93\$
585 Montée de la Source
6045-73-9771

+ 166474 Canada Inc.
558.79\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-50-6248

+ 166474 Canada Inc.
564.05\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-50-9590

+ 166474 Canada Inc.
539.30\$
A/S Keith Steup

chemin Denis
6243-61-1431
+ 166474 Canada Inc.
539.30\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-61-3572
+ 166474 Canada Inc.
542.22\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-62-5513

+ Claude Giroux
682.00\$
rue Degas
6246-34-1999

+ Claude Giroux
686.93\$
rue Degas
6246-35-7009

+ Michael Charles Geres
651.86\$
rue des Pins
6343-59-5101

+ Sylvain Morais
& Nathalie Tremblay
1,906.42\$
159 chemin Ste-Elisabeth
6347-05-5698

Message de la Municipalité

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 119-96 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. DÉFINITION

1.1 Les mots mentionnés ci-dessous ont la signification suivante: "Personne":

toute personne physique ou morale ou organisme "Municipalité: Municipalité de Cantley

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Ce règlement établira des tarifs de location des locaux de la maison Hupé par des personnes ou groupes privés résidents ou non dans la Municipalité en tenant compte de la politique d'utilisation en vigueur.

2.2 Ce règlement établira des amendes et des frais de remplacement de biens culturels à la bibliothèque municipale.

3. TARIFICATION MAISON HUPÉ

3.1 a) Frais de location: Des frais de location seront perçus au taux horaire de 10,00\$ l'heure.

b) Frais de conciergerie: Lorsque l'utilisation des locaux comprend un repas et/ou la consommation de boisson alcoolique un frais de conciergerie s'appliquera en raison de 50,00\$.

c) Dépôt pour les clés: Le client devra laisser un dépôt de 10,00\$ qui sera

remis lorsque les clés seront retournées.

d) Dépôt pour dommages: Pour toute réservation qui comprend un repas et/ou la consommation de boisson alcoolique, un dépôt devra être payé au coût de 50,00\$ pour défrayer les coûts dans le cas de dommage.

4. TARIFICATION À LA BIBLIOTHÈQUE

4.1 a) Amendes pour tout retard de biens culturels empruntés: Des frais de 0,25\$ par jour ouvrable de la bibliothèque par personne, peu importe le nombre de biens, seront imposés à tout abonné qui ne respectera pas l'échéance prévue.

b) Bris et pertes de biens culturels de la collection louée: La valeur des biens est établi chaque année par le Conseil régional des services de bibliothèque publique de l'Outaouais et l'abonné devra payer les frais applicables.

c) Bris et pertes de biens culturels de la collection locale: En cas de perte ou de détérioration, le prix du bien sera exigé plus 10,00\$ de frais d'administration et de frais de facturation. En plus, l'abonné devra payer les frais exigés à l'article 4 du règlement sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis de promulgation.

RESOLUTIONS

DON A CENTRAIDE

La municipalité de Cantley versera un don de 500,00\$ à Centraide Outaouais en signe d'appui et de solidarité. Celui-ci est conditionnel à ce que Val-des-Monts verse 500,00\$ et Gatineau 1 000,00\$.

AJOUTS DE TRAVAUX - CHEMIN ROMANUK

La Municipalité a accordé le contrat de reconstruction du chemin Romanuk à l'entreprise 27511313 Canada inc. Outabec construction (1991). D'autres travaux ont été autorisés par le conseil exigeant des déboursés additionnels de 16 357,23\$. Il s'agit de l'ajout d'une glissière de sécurité et des travaux supplémentaires pour la protection des bouts d'un ponceau et la fourniture et pose de gazon en plaques. De plus, d'autres travaux de déboisement sont nécessaires.

Dès son ouverture, prévue à l'automne 1996, une barricade sera placée au bout de l'actuel chemin Fleming (ancienne partie) afin de ne plus permettre l'accès des résidents du projet «Les Rives de la Gatineau» via l'ancienne section du chemin Fleming;

La municipalité signera un protocole d'entente avec l'Association des résidents de l'ancienne partie du chemin Fleming afin d'établir les conditions auxquelles la Municipalité de Cantley sera tenue de respecter en ce qui a trait à la fermeture du chemin Fleming (ancienne partie) et à son entretien.

MODIFICATION AU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

Le conseil a adopté un ajustement au contrat de déneigement no 94-09 au coût de 3 348,88\$ en vue de défrayer les frais d'entretien des rues Saturne, Mercure, Crémazie et de Rimouski pour la période hivernale 96 -97.

Le niveau de service de déneigement du chemin Mont-Cascades située entre le chemin Chamonix ouest et le chemin du Pavillon est modifié de "1" à "3" étant donné que l'entrepreneur ne peut atteindre le niveau de service "1" étant donné le peu d'achalandage sur cette partie du chemin Mont-Cascades;

FERMETURE DE LA ROUTE 105

Les travaux de reconstruction complète du pont du ruisseau Meech sur la route 105 engendrent un achalandage accru de la route 307. Une des voies de contournement pour le camionnage de transit consiste à emprunter la route 307 en direction sud, jusqu'à l'autoroute 50 et à l'inverse;

Pendant la durée des travaux effectués par le Ministère des Transports du Québec, la municipalité demande à la Sûreté du Québec d'augmenter la surveillance sur la route 307.

INTERSECTION RI VER ET 307

Cette intersection est empruntée par plusieurs

véhicules d'urgence pour prendre la route 307 direction nord ou sud. Un accident a fait quatre blessés le 1er septembre dernier à cet endroit. Le comité de sécurité publique a recommandé fortement l'installation d'une signalisation appropriée à ce niveau de la route. Cette recommandation sera transmise au ministère des Transports afin qu'il installe le plus tôt possible la signalisation appropriée à cette intersection (genre zone de danger ou service d'incendie, etc.).

PLAN D'AIDE MUTUELLE

Le règlement no 118-96 autorisant la conclusion d'une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection lors d'une urgence majeure et/ou un sinistre entre les municipalités de Val-des-Monts, Chelsea et Cantley et les villes de Gatineau, Hull, Aylmer et Buckingham est adopté tel que déposé.

9-1-1

La municipalité désire donner accès aux abonnés du service téléphonique situés sur son territoire à un centre de traitement des appels d'urgence (9-1-1). La municipalité a conclu un contrat avec la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais dans le but d'opérer un centre de réponse des appels d'urgence 9-1-1 pour et au nom de la municipalité. La municipalité impose par règlement un tarif de 0,47\$ par mois par ligne téléphonique à tous les abonnés du téléphone sur le territoire de

Modification de zonage

Le Conseil juge opportun de modifier certaines dispositions du règlement de zonage no 33-91, notamment celles relatives aux usages permis dans la zone d'extraction E207;

Le Conseil de la Municipalité de Cantley ordonne et décrète ce qui suit:

Article 1

Le feuillet 9/20 de la grille de spécifications du règlement de zonage no 33-91 est modifié de telle sorte qu'à la rangée «usages spécifiquement permis» on y retrouve une note «1» à l'effet de:

- autoriser uniquement des usages liés à l'extraction de matériaux granulaires, à savoir: le sable et le tout venant (petrone).

Article 2

Le feuillet 9/20 de la grille du règlement de zonage no 33-91 est modifié de telle sorte qu'à la rangée «usages spécifiquement non permis» on y retrouve une note «2» à l'effet de:

- prohiber l'extraction de la pierre, la taille ou le broyage ou le criblage de la pierre, la fabrication d'asphalte, de ciment ou de béton.

Article 3

Le feuillet 9/20 de la grille du règlement de zonage no 33-91 fait partie intégrante du présent

projet de règlement no 116-96 et est identifié comme étant l'annexe A.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

Demande de changement de zonage
Lot 8A-32, Rang IX,
Canton de Hull

«Moto Sports Faucher» a fait une demande de changement de zonage en vue d'utiliser le bâtiment situé sur le lot 8A-32, rang IX, canton de Hull à des fins, entre autres, de vente au détail de véhicules récréatifs auprès du C.C.U.P.E. Suite à une analyse, le C.C.U.P.E. recommande ce changement de zonage. Les procédures visant à modifier le zonage en vue de permettre l'usage « Commerce au détail de véhicules » (551), (552) et (559) de même que l'usage « Commerces reliés au service à l'automobile » (641) est amorcé.

VENTE POUR TAXES

La municipalité désire aviser la population qu'elle donne instructions à la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais de vendre, lors de sa séance de vente pour non-paiement de taxes du 5 décembre 1996 les propriétés dont la liste suit et dont les arrérages de taxes remontent à ou avant 1994.

Liste des propriétés en arrérages Propriétaire et matricule

+ Gilles Lacroix
549.74 \$
59 rue Oslo
5551-35-0189

+ Raymond Armand Ouellette
467.57\$
rue Mont-Tremblant
5651-09-6238

+ Scott J & Elliott Walker
526.45\$
rue Mont-Royal
5651-72-3404

+ 3100723 Canada Inc.
656.37\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-57-2079

+ 3100723 Canada Inc.

A/S Michel Chowieri
637.51\$
chemin Prud'homme
5845-66-5863

+ 3100723 Canada Inc.
625.14\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-76-0879

+ 3100723 Canada Inc.
637.51\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-76-5889

+ 3100723 Canada Inc.
612.79\$
A/S Michel Chowieri
chemin Prud'homme
5845-87-2971

+ Richard Martin
4,798.93
585 Montée de la Source
6045-73-9771

+ 166474 Canada Inc.
558.79\$
A/S Keith Steup
6243-50-6248

+ 166474 Canada Inc.
564.05\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-50-9590

+ 166474 Canada Inc.

539.30\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-61-1431

+ 166474 Canada Inc.
539.30\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-61-3572

+ 166474 Canada Inc.
542.22\$
A/S Keith Steup
chemin Denis
6243-62-5513

+ Claude Giroux
682.00\$
rue Degas
6246-34-1999

+ Claude Giroux
686.93\$
rue Degas
6246-35-7009

+ Michael Charles Geres
651.86\$
rue des Pins
6343-59-5101

+ Sylvain Morais
& Nathalie Tremblay
1,906.42\$
159 chemin Ste-Elisabeth
6347-05-5698

Claude Lapointe, maire

Guy L'Heureux, conseiller
Raymond Poirier, conseiller
Léo N.J. Maisonneuve, conseiller
Joanne Joannisse, conseillère
Michel Thériault, conseiller
Brigitte Beaudoin, conseillère

Voici une liste des réalisations du Conseil municipal sortant depuis son élection en 1992.

1. Réfection et pavage avec une subvention gouvernementale du chemin Taché.
2. Amélioration importante de la sécurité sur la Montée de la Source (307) de concert avec le Ministère du Transport du Québec.
3. Parachèvement du lien Est-Ouest «chemin Lamoureux».
4. Division de la Municipalité de Cantley en six (6) districts électoraux.

5. Construction de l'édifice municipal et la bibliothèque sans coût supplémentaire en obtenant des subventions dans le cadre du programme des infrastructures fédérales-provinciales et du ministère de la Culture et des communications.

6. Achat et amélioration de la maison Hupé.
7. Mise sur pied du programme Parents-Secours.
8. Amélioration des heures d'affaires de la municipalité.
9. Mise sur pied d'une Corporation municipale des loisirs et de la culture.
10. Élaboration d'une solution à l'accès par le chemin Fleming au projet domiciliaire «Les Rives de la Gatineau».
11. Introduction d'un programme de déchets domestiques dangereux y compris les pneus.
12. Amélioration du programme de recyclage par l'ajout d'articles

à recycler.

13. Réduction de la taxe d'affaires de la Municipalité de Cantley.
14. Simplification des Comités fonctionnels municipaux.
15. Introduction du service de la S.P.C.A.
16. Municipalité membre d'un programme d'entraide inter-municipale pour les services d'urgence.
17. Aide au développement économique en introduisant un programme de crédit de taxes pour les nouvelles constructions et pour les travaux d'améliorations de résidences (2 années consécutives).
18. Élaboration d'un plan triennal d'amélioration du réseau routier.
19. Partenariat du chemin Mont-Cascades - récréotouristique et province.
20. Élaboration d'une entente inter-municipale d'une durée de 3

ans avec Val-des-Monts pour l'amélioration de la Montée Paiement.

21. Mise sur pied d'un concours d'embellissement.
22. Colloque régional développement économique qui a mené à la création de la Corporation de développement économique (C.D.E.) des Collines.
23. Panneaux de Bienvenue.
24. Entente de la première convention collective du personnel municipal.
25. De concert avec la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais, la mise sur pied dans un avenir très rapproché du système 9-1-1 et la création du Corps de police de la M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais.
26. Communication mensuelle en français et en anglais directement avec les citoyens dans le journal communautaire, l'Écho de Cantley.

27. Réfection prochaine de la Montée des Érables.

28. Amélioration à moindre coût pour la mise en forme des routes en modifiant la formule d'engagement de l'entrepreneur.
29. Restructuration de l'administration pour le service à la population.
30. Réorganisation du service des pompiers à temps partiel.
31. Installation de bornes sèches et ajout de nouveaux points d'eau avec la complicité du service d'incendie.
32. Amélioration du système de chauffage à la caserne des pompiers.
33. Achat du réseau d'éclairage des rues.
34. Interprétation du français et de l'anglais lors des réunions publiques du Conseil à la période de questions.
35. Rationalisation des déchets domestiques et recyclages.
36. Amélioration des parcs

Claude Lapointe, Mayor

Guy L'Heureux, Councillor
Raymond Poirier, Councillor
Léo N.J. Maisonneuve, Councillor
Joanne Joannisse, Councillor
Michel Thériault, Councillor
Brigitte Beaudoin, Councillor

The following is a list of accomplishments by the municipal council since its election in 1992.

1. Upgrading and paving of chemin Taché with a government grant.
2. An important improvement in safety on Montée de la Source (307) in concert with the Ministry of Transport of Québec.
3. Completion of the east-west link "chemin Lamoureux".
4. Division of the Municipality

of Cantley into six (6) electoral districts.

5. Construction of a municipal complex and library without additional cost by obtaining grants under the Federal-Provincial infrastructure program and from the Ministry of Culture and Communication.
6. Purchase and improvement of Maison Hupé.
7. Established a Block Parent program.
8. Improvement of the business hours of the municipality.
9. Creation of a municipal corporation for leisure and culture.
10. Finding a solution for the access from Fleming Road to 'Les Rives de la Gatineau' project.
11. Introduction of a program for dangerous domestic wastes, including tires.

12. Improvement of the recycling program by adding other recyclable articles.

13. Reduction of the business tax for the Municipality of Cantley.
14. Simplification of operating municipal committees.
15. Introduction of the S.P.C.A. services.
16. Municipal member of a intermunicipal emergency aid program.
17. Aid to economic development through the introduction of a program of tax credits for new construction and residential improvements (2 consecutive years).
18. Development of a 3-year plan to improve the road network.
19. Partner of Mont-Cascades-recreotouristic with the Province.
20. Development of an intermunicipal agreement for 3

years with Vals-des-Monts for improving Montée Paiement.

21. Launching a beautification contest.
22. Regional caucus on economic development that led to the creation of the Corporation de développement économique (C.D.E.) des Collines.
23. Welcoming signs.
24. Completion of the first collective agreement of municipal employees.
25. Collaboration with M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais in establishing for the immediate future a 9-1-1 system and a police force for the M.R.C. des Collines-de-l'Outaouais.
26. Monthly communication in French and English with the citizens in the community newspaper, The Echo of Cantley.
27. Future upgrading of Montée des Érables.

28. An improvement at lesser cost by modifying the form for hiring contractors.

29. Administrative restructuring for serving the people.
30. Reorganization of the service for part time firemen.
31. Installed fire hydrants and added new water sources with the help of the fire department.
32. Improved the heating system at the fire station.
33. Purchase of a street lighting system.
34. English and French interpretation for the question period during public Council meetings.
35. Rationalization of domestic waste and recycling.
36. Improvement of municipal parks (opening of 2 ball parks).
37. Tourist pamphlet.
38. Cantley carnival.

Par Véronique Duhamel

C'est avec l'idée de créer un projet de société pour saluer la venue de l'an 2000 que

Nil Parent a composé l'Hymne à la paix. Ce chant a été interprété aux quatre coins de la Terre lors de la Journée internationale de la

musique, le 1er octobre.

Ce projet, nommé Ronde et Bleue, se veut un message universel de paix et

d'espoir à l'aube du troisième millénaire. Plusieurs répétitions auront lieu avant la grande finale du 1er janvier de l'an 2000. On

gens ont chanté pour la paix, chacun dans sa langue.

À Cantley, les étudiants de l'École Ste-Élisabeth se sont réunis dans le gymnase pour entonner en chœur l'Hymne à la paix. C'est à 10h10 précise (heure de Québec), le 1er octobre, qu'ils ont participé au message de paix, sous la supervision de Sylvain Barrette, leur professeur de musique. «Je trouve que c'est un beau projet, affirme-t-il. Je suis heureux de participer à ça.»

Un site Web a été créé pour l'occasion. L'adresse Internet de Ronde et Bleue est la suivante : <http://www.ronde-et-bleue.qc.ca>.

Voici les paroles de la chanson «Hymne à la paix», de Nil Parent

La division de la municipalité en 6 districts électoraux

La Municipalité a adopté le projet de règlement no 87-95 en 1995 concernant la division de la Municipalité en 6 districts électoraux.

Le plan officiel peut être consulté auprès des bureaux de la Municipalité.



◆ Petites Annonces / Want ads ◆

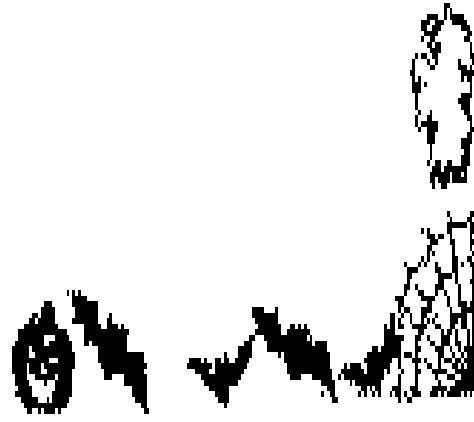
aHalliday Hames

Marcel Ricard

Petits campagnards

Marche Richelieu

Souper communautaire



Quincaillerie Cantley

